



# Le bulletin de liaison de la Seine-Saint-Denis

EPS de Ville-Evrard – 202 avenue Jean Jaurès - 93330 Neuilly-sur-Marne  
Tél. : 01.43.09.30.98 – Mail : [93@unafam.org](mailto:93@unafam.org) – Site : [www.unafam93.org](http://www.unafam93.org)

**Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou  
handicapées psychiques – Reconnue d'Utilité Publique**

*Un autre regard*



**N° 1 – FEVRIER 2012**

## **Sommaire**

P. 2 / 5	Le rapport moral 2011 Le rapport d'activités
P. 6	Projets d'orientations 2012 Agenda
P. 7	La parole est à vous
P. 8	Semaine d'Information sur la Santé Mentale

## **Editorial**

Le 28 janvier 2012, nous avons souhaité une assemblée annuelle plus dynamique pouvant nous permettre de réajuster nos orientations à la réalité et au vécu des familles.

Pour ce faire nous avons rassemblé les participants en 4 groupes de réflexions dont un composé uniquement de personnes encore « au travail ».

De ces groupes ont émergé plusieurs axes de travail (certains à poursuivre, d'autres à prendre en charge) :

- Une grande attente autour d'informations pratiques dans le domaine des lois, de la maladie, des soins, des traitements et également sur des thèmes peu abordés comme les structures d'accompagnement, les problèmes de violence, les activités au sein de l'hôpital, etc.

- Une demande pour une Unafam

« facilitatrice » dans les démarches des familles auprès des structures soignantes, de la MDPH, des mairies, de la justice et de la police, etc.

- Un souhait de développer la délégation Unafam 93 tant en nombre qu'en qualité (combativité, écoute).

- Des questions sur le comment faire accéder aux soins un proche malade et faire face aux grandes difficultés rencontrées pour le faire hospitaliser.

Comme nous nous y étions engagés, une première réunion de bureau sur ces thèmes est programmée. Encore merci aux participants de ces groupes qui vont nous aider à intégrer leurs propositions et leurs attentes dans les orientations de l'Unafam 93 pour cette année.

Le comité de rédaction

participer

# L'Événement

comprendre

coopérer

s'informer

mieux vivre dans la cité

## ***RAPPORT MORAL 2011 DE L'UNAFAM 93***

L'année 2011 nous a permis de consolider notre présence dans les institutions.

En particulier, à l'occasion de la mise en œuvre de la loi du 5 juillet 2011 sur les soins sans consentement nous avons pu mieux faire connaître les maladies psychiques et leurs conséquences auprès du Tribunal de Grande Instance, ainsi qu'auprès des avocats, et bien sûr auprès des soignants et des nombreux professionnels.

Parallèlement nous avons continué un travail de partenariat auprès de l'Agence Régionale de Santé, de la MDPH, du Conseil Général, des communes.

L'année 2011 a vu le renforcement de l'équipe d'animation dans la délégation de l'Unafam 93, notamment avec la poursuite du travail du groupe Psy et Justice, l'investissement croissant dans les RESAD (réseaux d'évaluation des situations d'adultes en difficultés).

En 2012, notre délégation s'attachera tout particulièrement à défendre auprès de nos partenaires la prévention des crises par l'intervention d'une équipe mobile et améliorer la sortie d'hôpital par la construction de projet d'accompagnement.

## ***RAPPORT D'ACTIVITES 2011***

### **1) Accueil et développement**

Ce groupe réunit les bénévoles qui accueillent les familles ayant un proche en souffrance psychique dans les différents lieux du département : familles du département ayant pris contact avec l'Unafam et ayant été reçues par les bénévoles du groupe.

Lors de ce premier accueil, souvent des situations difficiles et douloureuses sont évoquées, des questions d'orientation, d'accompagnement, de démarches administratives émergent.

Autant d'interpellations auxquelles nous essayons de répondre au mieux sans certitudes de succès et sans se substituer aux choix et démarches des familles.

Ce moment d'échange passé, il apparaît important d'avoir des nouvelles des familles accueillies comme nous le ferions avec un ami. L'expérience de cette prise de contact qui se veut discrète montre l'intérêt des familles pour cette aide supplémentaire. C'est aussi un bon moyen de connaître la réalité des situations, cela montre quelquefois nos limites.

Pour faire simple nous pourrions dire que ce sont les principales raisons qui nous ont amenés à faire vivre ce groupe. Concrètement, Virginie nous fait part des différentes familles accueillies dans le trimestre et nous nous répartissons ce travail de rappel en fonction de la proximité géographique des accueils. Collectivement nous retraçons la situation et réfléchissons aux suites possibles à donner et aux propositions d'aide (informations, autre accueil, groupes de parole, etc).

### **2) Groupe de parole, groupe convivial**

Cette année, quatre groupes de parole, de 6 à 10 personnes, fonctionnent avec l'Unafam 93 à raison de 10 séances de deux heures chacune.

Ces séances ont lieu sur 4 sites différents : Aulnay-sous-Bois, Montreuil, Neuilly-sur-Marne et Saint-Denis.

Animés par une psychologue extérieure à l'Unafam et un coordinateur/trice bénévole de la délégation, ils ont chacun leur histoire et leur typologie, mais tous permettent de se sentir moins seul.

Ces groupes différents reposent sur l'échange mutuel et le savoir basé sur l'expérience. Un des objectifs est celui d'aider les participants à ne plus être autant perméables à la souffrance de la personne malade.

Le groupe convivial de Saint-Denis qui se réunit toutes les six semaines autour d'un repas le samedi s'est bien consolidé et permet des échanges constructifs et amicaux.

L'ensemble de ces moments sont pour tous des temps de plaisir de se retrouver, de sentir que nous ne sommes pas seuls et d'apporter un regard nouveau sur nos situations.

Il est à noter qu'il existe aussi des groupes de formation, d'information et de travail organisés par le Dr Pécot (chef du pôle psychiatrique de l'hôpital ballanger), le Dr Lallart (secteur 10 : Montreuil), le Dr Chaltiel (secteur 14 : Bondy – Les Pavillons-sous-Bois) et le Dr Teboul (secteur infanto-juvénile I03 : Bagnolet - Bobigny - Les Lilas - Noisy-le-Sec - Montreuil - Pantin - Le Pré-St-Gervais – Romainville).

### **3) Groupe pédopsychiatrie**

Nous avons débuté avec 5 familles concernées par les maladies précoces de leurs enfants, un groupe de travail Unafam dans le but d'étudier le parcours de chacune. A partir d'étude de ces cas, nous examinons avec elles les difficultés rencontrées ou à contrario les points d'appui de façon à en retirer les enseignements nécessaires à une meilleure prise en charge de leurs proches.

Ce groupe de travail est indépendant du groupe d'information et d'échange avec le Docteur Teboul. Il est cependant complémentaire.

### **4) Groupe Psy et Justice**

Le groupe de travail que nous avons appelé « Psy et Justice » souhaite aider les familles dont un proche, malade psychique, se trouve confronté pour des raisons diverses à la justice. Ses membres rencontrent des personnes diverses (policiers, avocats, psychologues, psychiatres...) pour les sensibiliser à nos problèmes.

Dans le cadre de la préparation de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, Mme Millet, travailleuse sociale au commissariat de Montreuil et Melle Caps, psychologue clinicienne sont intervenues pour nous expliquer leur mission à savoir mission d'accueil, d'écoute et d'orientation auprès des personnes qui leur sont adressées par les personnels de police. Elles interviennent également auprès des personnels de police pour les informer sur le handicap psychique. A cet effet, elles ont réalisé une fiche pour l'accueil avec une description sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire avec les malades psychiques. Pour la rédaction de cette fiche, elles se sont inspirées du livret Unafam « L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique » et également d'un guide de bonne conduite réalisé par le Dr Pécot à destination du personnel pénitentiaire de la prison de Villepinte.

De cette collaboration, il en est ressorti que la complexité des problèmes concernant la maladie psychique exigeait un travail en commun et que les RESAD étaient le meilleur moyen pour essayer de trouver des solutions à ces problématiques complexes.

### **5) Groupe Logement**

Le but de ce groupe est de faire avancer les choses sur la question du logement et de l'accompagnement, car pas de logement sans accompagnement... C'est pourquoi nous soutenons et favorisons tous les projets de Résidence-Accueil, SAVS et SAMSAH sur le Département.

Au cours de l'année 2011, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec différentes institutions pour mener des partenariats :

#### **UDAF :**

Projet de création d'un SAVS pour adultes handicapés psychiques de 30 places sur tout le Département.

#### **Conseil Général 93 :**

- Participation au groupe de travail sur le logement « Constituer une offre adaptée aux personnes souffrant d'un handicap psychique » ;
- Participation à l'élaboration du 3ème schéma Départemental des personnes handicapées 2012-2016 ;
- Réunion de travail sur les résidences-accueil avec Pierre Laporte, vice-président du CG 93 chargé des personnes handicapées.

#### **Association de Villepinte :**

Partenariat avec l'association et le CHI R. Ballanger projet de résidence-accueil à Villepinte.

#### **AEDE :**

Mise en place d'un partenariat avec l'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel pour un projet de Résidence-Accueil à Drancy-Bobigny.

Par ailleurs, nous participons aussi au niveau régional de l'Unafam au groupe « Logement-Accompagnement ». Ce groupe créé en 2011 a pour but d'échanger et de partager les outils et les expériences de chaque délégation (fiches pratiques, matrice d'estimation des besoins par type d'hébergement...).

## 6) Groupe Communication

L'événement majeur a été la création et la mise en ligne fin janvier 2011 par Lucien PETOT du site internet de l'Unafam 93 : [www.unafam93.org](http://www.unafam93.org).

Le site comprend 40 pages réparties en 16 rubriques (Qui sommes-nous ?, L'accueil des familles, Groupes de parole, Activités, GEM, Bulletins, Adresses utiles, Psychiatrie 93, Publications, Adhésion, Lexique, Agenda, Fiches pratiques, Contact, Album photos, Vidéo).

Le but de ce site est double : premièrement de mieux nous faire connaître auprès du grand public, des familles concernées et de nos partenaires institutionnels, deuxièmement de faciliter les échanges d'informations avec les bénévoles et les adhérents (Agenda des activités et événements, renseignements pratiques...).

En une année, le site a été consulté par plus de 7 100 visiteurs. Plus de 22 000 pages ont été consultées !

Le rythme moyen de fréquentation depuis la mise en ligne est de 600 visites par mois (830 pour le mois d'octobre).

Les pages les plus consultées sont : fiches pratiques (carte améthyste), organisation de la psychiatrie 93, groupes de parole, agenda – événements, adresses utiles, activités de l'association, Gem Montreuil, accueil des familles, Gem Saint-Denis, café-rencontre, relations avec les institutions, album photos, réunions des bénévoles, bulletin de liaison, qui sommes-nous ?

## 7) Actions dans les institutions

✓ Union Départementale des Associations Familiales de Seine-Saint-Denis (UDAF 93)

Les différents sites sont à présent réunis à Bobigny dans les nouveaux locaux (16, rue Hector Berlioz).

L'UNAFAM siège au conseil d'administration.

L'UDAF, entre autres missions, assure la protection des majeurs (tutelle / curatelle). Elle emploie une centaine de salariés juristes, travailleurs sociaux, administratifs.

2400 personnes, majeurs protégés, sont prises en charge.

✓ La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

L'UNAFAM Seine-Saint-Denis y est présente à différents niveaux :

- A la Commission Exécutive (COMEX),
- A la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
  - CDA AAH (Allocation aux Adultes Handicapés, cartes d'invalidité et de priorité),
  - CDA PCH (Prestation de Compensation du Handicap),
  - CDA emploi et insertion professionnelle (reconnaissance de travailleur handicapé et orientation en entrée / sortie en ESAT).

Un accueil associatif a lieu tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h dans les locaux de la MDPH à Bobigny :

Immeuble Erik Satie – 7-11 rue Erik Satie – 93000 Bobigny. Pour avoir les dates des permanences de l'Unafam, appeler le 01.43.09.30.98.

✓ La Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques (CDSP)

Elle se prononce sur les situations suivantes :

- personnes admises en soins sans consentement sur décision du directeur de l'établissement de santé en cas de péril imminent et en l'absence de tiers,
- patients dont les soins se prolongent au-delà d'une durée d'un an.

La CDSP de Seine-Saint-Denis est composée de deux psychiatres dont un libéral, d'un médecin généraliste, d'une juge du Tribunal de Grande Instance de Bobigny et de deux représentants d'associations dont l'UNAFAM.

Chaque année, tous les établissements de Seine-Saint-Denis sont visités et leurs registres vérifiés par deux membres de la commission.

✓ Les représentations des usagers dans les établissements de santé

L'UNAFAM siège dans les conseils de surveillance et dans les commissions des relations avec les usagers pour la qualité de la prise en charge (CRUQPC).

Les établissements concernés : Centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois, Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard et la Maison de santé d'Epina-sur-Seine.

✓ IRIS Messidor à Bobigny (ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

Un membre de l'Unafam préside l'association Iris Messidor. L'ESAT est un établissement de transition destiné aux personnes fragilisées par des troubles psychiques.

✓ Les Réseaux d'évaluation des situations d'adultes en difficulté (RESAD)

Il y a 7 RESAD en Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Noisy-le-Grand, Montreuil, celui regroupant les 3 communes d'Epina y/Villetaneuse/Pierrefitte, Stains, Saint-Ouen, Sevran. Et aussi Interface secteur 14 de Bondy et l'Incert du secteur 5 de Drancy/le Bourget et puis la réunion santé mentale à Bobigny.

L'UNAFAM participe en tant que membres permanents dans 5 de ces RESAD, à Interface et bientôt à l'Incert ainsi qu'à la réunion de Bobigny.

Sont en cours de création d'autres RESAD : à Clichy, Romainville, Bagnolet/les Lilas/le Pré-Saint-Gervais, Pantin, Gagny et Montfermeil.

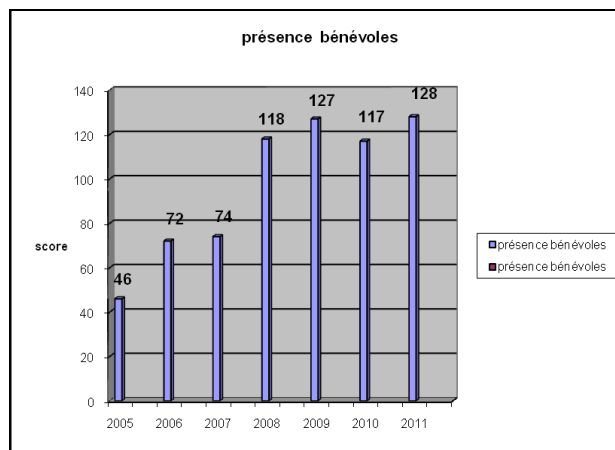
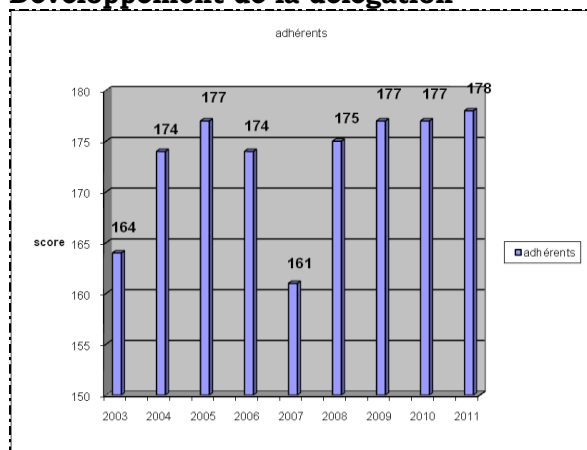
✓ Les relations avec les communes de notre département

L'UNAFAM travaille avec certaines d'entre elles.

La loi de février 2005 qui a notamment reconnu le handicap psychique a demandé aux communes de plus de 5000 habitants de créer une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées composée des représentants de la commune, d'associations d'utilisateurs et d'associations représentant les personnes handicapées.

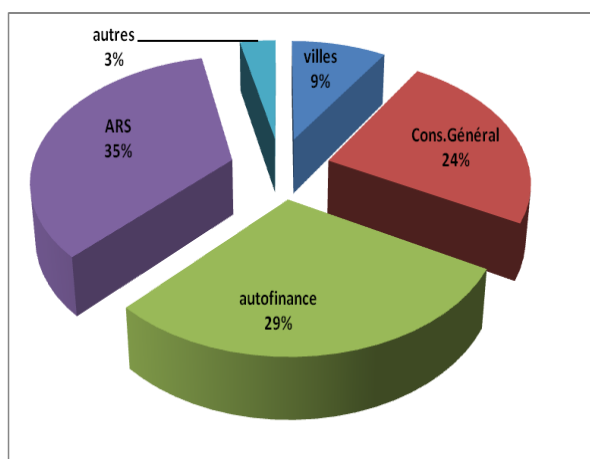
Les participations à différents forums (forums des associations, forums santé...) ont été aussi l'occasion de faire connaître notre association tant auprès des élus que d'autres associations avec lesquelles des liens de partenariat ont pu s'effectuer.

**8) Développement de la délégation**

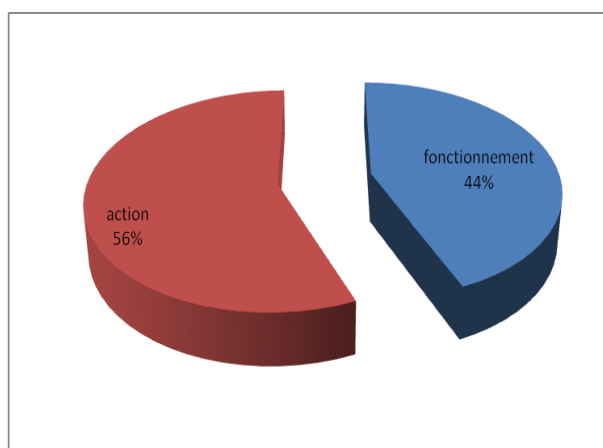


**Situation de la Trésorerie**

**RECETTES**



**DEPENSES**



**L'équipe d'animation**

Elle se réunit le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Les adhérents qui veulent s'impliquer deviennent des bénévoles et ces derniers sont les bienvenus au sein de cette équipe. Le bureau est composé du président délégué : Jean-Paul Le Bronnec ; de 2 vice-présidents : Jean-Claude Davidson et Lucien Petot, du trésorier : Christian Bonnesoeur ; du secrétaire : Georges Oger et d'Elizabeth Tuttle.

## Projets d'orientation 2012

- Renforcement de l'accueil et du suivi de l'accueil avec un soutien spécifique par une aide aux accompagnants familiaux ou entourage dans leurs parcours (aide dans leurs démarches, ateliers prospects, formations).
- Communication en direction des familles touchées par le handicap psychique :
  - Dans le cadre de la SISM, organisation à Bobigny, le vendredi 16 mars, pour l'ensemble des villes du département, en partenariat avec les psychiatres, les travailleurs sociaux, les élus du Conseil Général et des communes de notre manifestation annuelle. Thème : « Maladies psychiques, cultures et soins : quels dialogues ? ».
  - 4 cafés-rencontres cette année dont celui exceptionnel du 11 février sur le décret Bachelot réduisant les droits à la reconnaissance du handicap, avec action en direction des professionnels et des élus pour faire modifier ce décret.
  - Solliciter des adhérents et des personnes concernées par les maladies psychiques une plus grande utilisation du site Internet.
- S'approprier la loi du 5 juillet 2011 sur les soins sans consentement en développant la communication auprès des professionnels (juge des libertés et de la détention, des avocats, du procureur et du préfet, avec la continuité des relations avec les commissariats conjointement avec les secteurs psychiatriques, la maison d'arrêt de Villepinte).
- La communication pour les professionnels se développera avec ProspectPro avec l'UNAFAM 95.
- Renforcement des partenariats avec les hôpitaux, le département, l'ARS, la Région, à partir des axes de travail suivants afin que des actions soient engagées pour :
  - Aider à la création d'équipes mobiles supplémentaires.
  - Favoriser la concertation avec les familles lors de la sortie de l'hôpital pour assurer le suivi de leurs proches.
  - Favoriser la création de lits en gérontopsychiatrie.
  - Favoriser la création de structures médico-sociales en pédopsychiatrie dont notamment un ITEP, mais aussi soutenir le maintien voire le développement de CMPP.
  - Créer un groupe pluridisciplinaire en vue d'améliorer la prévention en pédopsychiatrie.
  - Soutenir les projets de relocalisation des hôpitaux améliorant la proximité.
  - Renforcer la notion de secteurs de proximité avec l'extension de leur capacité d'accueil et de suivi en ambulatoire. Les CAC et VAD étant dans ce domaine, essentiels à toute politique de prévention.
  - Soutien au développement de logements de type résidence accueil avec l'accompagnement SAMSAH pour l'ouest et le sud de la Seine-Saint-Denis ainsi que le projet bien avancé de SAVS dans le nord.
  - Partenariats à développer avec l'UDAF dans le domaine des logements associatifs à but thérapeutique, dans le domaine de la santé, dans la formation ou sensibilisation aux maladies psychiques.
  - Soutien au développement de Foyers d'Accueils Médicalisés psychiques.

### AGENDA

**Groupe de parole** d'Aulnay-sous-Bois le samedi 3 mars à 10 h  
(78 rue Vercingétorix)

**Groupe convivial** de Saint-Denis le samedi 3 mars à 11 h 30  
(21 rue de la République)

**Groupe de parole** de Neuilly-sur-Marne le samedi 17 mars à 10 h  
(EPS de Ville-Evrard – 202 avenue Jean Jaurès – RDC chapelle)

**Groupe de parole** de Montreuil le mardi 20 mars à 18 h  
(35/37 avenue de la Résistance – Montreuil)

**Rencontre avec le Docteur Pécot** (Informations, échanges)  
Le samedi 10 mars à l'hôpital Robert Ballanger secteur Psy C - Aulnay-sous-Bois

**Journée « portes ouvertes »** au GEM de Saint-Denis le 9 mars (17h-21h)

**Manifestation de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale**  
« Cultures et soins : quels dialogues ? » le vendredi 16 mars à Bobigny

# *La parole est à vous*

## **Partie de ping-pong**

C'est un jeu pratiqué à large échelle et à tous les niveaux de nos jours, il n'est nul besoin d'avoir une table dotée d'un filet, et tout peut servir de balle.

Pour avoir un renseignement, on s'adresse normalement à celui dont on pense qu'il est le plus compétent pour nous apporter la réponse, mais en s'adressant à un interlocuteur X, on s'entend répondre que c'est Y qui a la réponse, et lorsqu'on le fait, il nous renvoie vers X !

En matière de choix du médecin, on est réputé avoir le choix... sauf lorsqu'une partie de ping-pong s'amorce entre les intervenants.

Mon fils, soigné en secteur X puisque habitant dans une ville dépendant de ce secteur, déménage et habite maintenant dans une ville dépendant du secteur Y ; la répartition par secteur, mise en place depuis quelques décennies par l'hôpital public, induirait mathématiquement qu'il dépende du secteur Y ce qui ne relève pas forcément du choix, mais de la logique hospitalière.

Dans cette même logique, le médecin qui le soigne appelle le collègue du secteur Y et transmet le dossier de son patient.

Cette théorie n'est pas forcément suivie d'effet.

Le patient, qui pense pouvoir se saisir de la nouvelle opportunité qui s'ouvre à lui, signifie au médecin qu'il va profiter de ce changement de domicile pour changer de médecin puisque c'est la règle ainsi que son droit et son choix.

Eh bien, que croyez-vous qu'il se passe en coulisses, entre certains médecins et sans le patient, que l'on ne concerte pas ?

Ces médecins se contactent et décident : que le nouveau médecin ne peut prendre ce patient, qui pourtant l'a demandé, et le médecin attitré qu'il gardera ce patient et se chargera de le convaincre que c'est la meilleure solution !

Mais pour quelle obscure raison certains médecins dérogent-ils à une règle bien établie ? Manque de médecins assurément, mais personne ne le dit et c'est par hasard qu'on l'apprend, si l'on ne s'en doutait pas déjà !

Alors, si on réfléchit un peu plus, quand certains médecins répètent aux familles : on ne doit pas parler des malades hors de leur présence il ne faut pas intervenir à leur place, le malade est maître de ses propres décisions, etc, que font-ils de ces théories qu'ils recommandent aux autres mais qu'ils ne mettent surtout pas en pratique ?

Et l'intérêt du malade dans tout cela ?

Que peut-il penser du fait que sa parole n'est pas entendue, peut-il imaginer qu'il lui reste quelque droit dans ces conditions ?

Dans certains lieux d'hospitalisation, on peut se demander si les droits des patients ne sont pas simplement théoriques !

Une adhérente

# Semaine d'Information sur la Santé Mentale

**Elus** **Familles**  
**Travailleurs sociaux** **Soignants**

**Semaine d'Information sur la Santé Mentale 2012**

Le Conseil Général 93, l'hôpital de Ville-Evrard, l'hôpital Robert Ballanger, l'association RIVE et l'Unafam 93

vous invitent à une Rencontre Débat :

**MALADIES PSYCHIQUES**  
**Cultures et soins : quels dialogues ?**

Élus, Familles, Soignants et Travailleurs sociaux témoignent.

**Vendredi 16 mars 2012**  
de 9 h à 16 h  
**Bourse Départementale du Travail**  
1, Place de la Libération - 93000 BOBIGNY  
Tram T1 arrêt : Libération

"Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques"  
Renseignements au : 01 43 09 30 98 - Mail : 93@unafam.org  
[www.unafam93.org](http://www.unafam93.org)

Pour l'année 2012, le thème de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale est :

## **Maladies Psychiques Cultures et soins : quels dialogues ?**

Cette journée d'information et de réflexion s'adresse aux professionnels, mais aussi à l'ensemble des personnes confrontées à ces types de handicap. Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager votre expérience. L'objectif est de favoriser, au-delà des différences, le mieux vivre ensemble.

**Rencontre-débat**  
**le vendredi 16 mars 2012**  
**à la bourse du travail de**  
**Bobigny**

Une autre manifestation aura lieu dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale : **Projection du film : « Les voix de ma sœur » à Pantin** le mardi 20 mars à 18 h au salon d'honneur de l'hôtel de ville - 45 avenue du Général Leclerc

À partir du portrait d'Irène, 41 ans, schizophrène, ce documentaire invite à prendre conscience du quotidien vécu par la personne malade et ceux qui l'entourent. On rencontre tout d'abord Irène qui évoque sa maladie, ses hallucinations, les voix qui viennent de l'intérieur « *et ça, c'est vraiment difficile à supporter parce que ce sont des pensées méchantes.* » Irène raconte aussi les années de stabilité, sa relation aux autres, le bénévolat dans des associations puis une longue hospitalisation en 2010. Le Pr Olié décrit la maladie et les évolutions des soins, puis nous partons à la rencontre des soignants du CMP et du service hospitalier de Sainte-Anne où Irène a passé de longs mois.

Ce témoignage au cœur de la folie a pour but de participer à déstigmatiser la maladie psychique.

« *Nous voulions montrer la nécessité des soins et du traitement chimique, mais dans le maintien d'une alliance thérapeutique solide et sincère autour des malades psychiques* » explique la réalisatrice, Cécile Philippin. Ce projet a reçu le soutien de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et / ou handicapées psychiques (Unafam).

Nous vous informons également que le film sera projeté le jeudi 15 mars prochain au CHU de Liège (Belgique) en sélection officielle du Festival International du film de santé.